

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°18 - 2022

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Date de convocation :	09/12/2022	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	13
Nombre de membres présents :	9	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

L'an 2022, le 15 décembre, Le comité syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 19h00 à la salle Claude Beun à CORMATIN, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François BORDET Jean-François

Présents : GELIN Daniel, FARENC Jean-François, BURTEAU Gilles, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, PROTET Christian, CHORIER Jacques, QUELIER Pierre-Yves, LABULLE Marc

Procurations : DELPEUCH Jean-Luc(pouvoir à GELIN Daniel), PONCET Guy (pouvoir à BORDET Jean-François), PARRET Thierry (pouvoir à GUENARD Pascal), DURIAUX Philippe (pouvoir à PELLETIER Claude)

Absents :

Excusés : DUPARAY Alexandre, THEVENON René.

Secrétaire de séance : GELIN Daniel

Objets : **Dépassement chapitre 12**

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615232 (011) : Réseaux	-3 200,00		
6451 (012) : Cotisations à l'URSSAF	3 200,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par BORDET Jean-François, Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 16/01/2023 et de la publication le 16/01/2023

A CLUNY, le 15/12/2022

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Président

